

EXTRAIT DU REGLEMENT

Intégralité du règlement à consulter sur www.uaqm-athle.com

ARTICLE 1 :

L'UAGM Athlétisme organise le **DIMANCHE 1er SEPTEMBRE à 9h00**, la PILAT-GUJAN sur un circuit de 21 km environ conforme au règlement des courses hors stade de la Fédération Française d'Athlétisme (FFA). En cas d'imprévu indépendant de notre volonté, l'organisation se réserve le droit de modifier le parcours.

ARTICLE 2 :

L'épreuve est ouverte aux licenciés de la FFA, aux non licenciés et aux handisports « debout » à condition d'être né en **1994 et avant** (catégories Junior, Espoir, Senior ou Vétérain). Pour des raisons de parcours, nos amis handisports fauteuils ne sont pas autorisés à prendre part à la course.

Dans le cadre de l'article L.231-3 du Code du Sport, les participants doivent être titulaires de :

- ↳ d'une **licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running** ou d'un **Pass' Running**, délivrés par la **FFA**, en cours de validité à la date de la manifestation ;
- ↳ ou d'une **licence sportive**, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une **féderation uniquement agréée**, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la **non-contre indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition** ;
- ↳ ou d'une **licence délivrée par la FFCO, la FFPM ou la FF Tri**, en cours de validité à la date de la manifestation ;
- ↳ ou d'une **licence délivrée par l'UNSS ou l'UGSEL**, en cours de validité à la date de la manifestation, et dans la mesure où l'engagement est valablement réalisé par l'établissement scolaire ou l'association sportive scolaire ;
- ↳ ou d'un **certificat médical de non-contre indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins de un an** à la date de la compétition, ou de sa copie. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical.

ARTICLE 4 :

Le départ est fixé à 9h00 au sommet de la Dune du Pilat. Une consigne « vêtements » gratuite sera à votre disposition au stand de retrait des dossards ; ces poches seront amenées par l'organisation sur la ligne d'arrivée. **Attention : Pas de douches à l'arrivée.**

Attention : Clôture des inscriptions sur place, 1/2 heure avant le départ

Le rassemblement des concurrents aura lieu sur la ligne de départ à 8h45. Des poches poubelles pour protéger les chaussures seront remises au retrait des dossards. Tous les kilomètres du circuit seront matérialisés par des panneaux.

ARTICLE 5 :

Des postes de ravitaillements (eau, fruits secs, oranges, pain d'épice, sucre...) et d'épongeage seront mis en place tous les cinq kilomètres environ tout le long du circuit ainsi qu'à l'arrivée.

ARTICLE 6 :

Les accompagnateurs à vélo sont autorisés (**port d'une chasuble fluo obligatoire**)

ARTICLE 8 :

Les récompenses sont les suivantes : Trophées, Coupes, Médailles et nombreux lots pour les 3 premiers de chaque catégorie (Junior, Espoir, Senior, V1, V2, V3, V4 Hommes et Femmes) et à la première équipe (4 coureurs licenciés FFA au même club). Un tee-shirt collector et divers lots seront offerts aux 200 premiers arrivants.

ARTICLE 10 :

Le retrait des dossards aura lieu le jour de la course de 7h00 à 8h30, au pied de l'escalier de la Dune du Pilat, à côté du restaurant « Le Palombière ». Il devra être porté sur le ventre, sponsor visible. Prévoyez vos épingles.

Une pièce d'identité sera demandée. **Aucun dossard ne sera envoyé par la Poste. Aucun remboursement de l'inscription ne sera effectué 8 jours avant la course sauf sur présentation d'un certificat médical.**



BULLETIN D'INSCRIPTION « PILAT GUJAN »

A adresser à : **UAGM ATHLETISME BP 58 33470 GUJAN-MESTRAS**

Droits d'inscription : **15 € jusqu'à la veille de la course**

20 € sur place le jour de la course

Gratuit pour les licenciés UAGM et sponsor (sur présentation d'un justificatif)

Ce montant comprend le retour en bus mis à votre disposition devant la Maison des Associations de Gujan-Mestras ainsi que le péage du parking de la Dune (un ticket vous sera remis, que vous présenterez à la sortie du Parking)

Zone réservée à l'organisateur

Numéro de dossard :

NOM : _____ **PRENOM :** _____

N° de LICENCE FFA : _____ **CLUB :** _____

DATE DE NAISSANCE : _____ **NATIONALITE** _____

Masculin Féminin UAGM/Sponsor Handisport Debout
Licencié FFA Non Licencié FFA Licencié FFTRI Licencié UFOLEP Athlétisme

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ **VILLE :** _____

TELEPHONE _____ **MAIL :** _____ @ _____

Inscriptions exclusivement par écrit obligatoirement accompagnées

- ↳ de la licence ou certificat médical justifiant le droit de participer à une course à pied (voir article 2 du règlement ci-dessus)
- ↳ du chèque d'engagement (voir droits d'inscription) libellé à l'ordre de « UAGM ATHLETISME ».

Renseignements : Service des Sports de Gujan-Mestras: 05.57.52.58.50 ou Organisation : 06.11.21.50.88

ATTENTION : Présentation obligatoire pièce d'identité au retrait du dossard

Je reconnais avoir lu le règlement et l'accepter.

DATE ET SIGNATURE